

Depuis plus de dix ans, l'égalité de genre dans le domaine du sport occupe une place centrale dans les travaux du Conseil de l'Europe. L'APES s'attaque aux inégalités de genre qui persistent sous divers aspects dans le sport, des taux de participation et des possibilités d'entraînement aux rôles de direction et à la représentation dans les médias. Grâce à une gamme complète de programmes et d'initiatives, l'APES ouvre la voie à une plus grande égalité de genre dans le sport, favorisant ainsi un environnement plus équitable.

LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT ET L'ÉGALITÉ DE GENRE

La **Charte européenne du sport** (CES) invite les États à concevoir leurs politiques sportives conformément à ses lignes directrices et les parties prenantes à prendre en considération les principes qu'elle énonce.

Plus précisément, l'article 6.2(c) de la Charte appelle toutes les parties prenantes à « **agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans et par le sport, en particulier par la mise en œuvre de la stratégie pour une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.** »

Et l'article 10 réaffirme le principe selon lequel « **aucune discrimination fondée sur [...] le genre ou l'orientation sexuelle [...] n'est autorisée dans l'accès aux installations sportives ou aux activités sportives.** »

ÉGALITÉ DE GENRE : NOS ACTIONS

En s'appuyant sur des **travaux intergouvernementaux**, des **projets de coopération** avec les organes compétents de l'Union européenne et une **approche intégrée de l'égalité de genre**, l'APES mène diverses activités, encourage ou met en œuvre des initiatives ciblées et élabore des outils pratiques. Ces ressources permettent aux pays et aux organisations sportives de comprendre les inégalités de genre dans le sport et de les combattre.

Par exemple, l'APES est chargé de :

- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la **Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport** (2015).
- Organiser des **séminaires, des formations et des événements en rapport avec l'égalité de genre dans le sport**, tels que la formation sur les préjugés inconscients et les tables rondes annuelles sur les femmes et le sport à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

- Contribuer aux **projets conjoints** de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, comme « Tous-tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » (2023-2025).

SUR QUELS ASPECTS DE L'ÉGALITÉ DE GENRE ET DU SPORT L'APES TRAVAILLE-T-IL ?



L'accès des femmes et des filles de tous horizons au sport, à l'éducation physique et aux activités physiques



L'accès aux postes à responsabilité et la participation aux instances dirigeantes du sport et aux processus de décision



L'accès à des ressources, à une rémunération, à des incitations financières et à des installations sportives



La couverture médiatique du sport féminin et des femmes dans le sport



La réintégration des filles et des femmes sur le marché du travail après la fin d'une carrière sportive (double carrière)



La lutte contre la violence fondée sur le genre, y compris le harcèlement et les abus

QUELS OUTILS L'APES A-T-IL DÉVELOPPÉS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE ET DE SPORT ?



Un rapport analytique sur la campagne de collecte de données **Tous ensemble! Vers une parité des genres dans le sport en Europe**



Un tableau de bord interactif sur **l'égalité de genre dans le sport en Europe** (en anglais)



Des **fiches d'information** par pays sur les données relatives à l'égalité de genre (en anglais)



La boîte à outils **Comment influencer sur l'égalité de genre dans le sport – Tout ce que vous devez savoir** (en anglais)



Une **bibliothèque en ligne** sur l'égalité de genre dans le sport – un guichet unique pour l'élaboration de politiques sportives et de programmes de sport tenant compte du genre (en anglais)



Un **recueil** de bonnes pratiques sur l'accès des femmes et des filles aux activités sportives



www.coe.int/epas • @CoE_Sports • #CoE4Sport

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le projet conjoint Union européenne - Conseil de l'Europe « **Tous·tes ensemble** » (2023-2025) a pour objectif d'aider les pouvoirs publics et les organisations sportives à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui visent à lutter contre les inégalités de genre dans le sport et à les accompagner vers l'adoption d'une approche intégrée de l'égalité de genre.

Afin d'améliorer les résultats de la première campagne de collecte de données menée dans le cadre du projet « **Tous ensemble ! Vers une parité des genres dans le sport en Europe** » (2018-2019), l'initiative « Tous·tes ensemble » vise à affiner les indicateurs de données et à élargir la liste des pays participants. Pour ce faire, elle entend perfectionner la collecte des données en diffusant un nouveau questionnaire auprès des pays partenaires, des fédérations sportives, des comités nationaux olympiques et paralympiques, des organisations faîtières, etc.

Si le projet « Tous·tes ensemble » met particulièrement l'accent sur la question de la représentation des femmes dans le sport, il s'intéresse aussi à la violence fondée sur le genre dans le sport et aux moyens de la combattre en s'appuyant sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ([Convention d'Istanbul](#)).

La collaboration avec des expert·es issu·es de divers milieux institutionnels, universitaires et populaires est indispensable pour améliorer en profondeur l'égalité de genre dans le secteur du sport.



www.coe.int/epas • @CoE_Sports • #CoE4Sport

Enlarged Partial Agreement on Sport

Accord partiel élargi sur le sport

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE